

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » tenue le mercredi 22 juin 2022, le paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2021 se fera le 26 juillet 2022 à raison de 0,395 dinar par action.